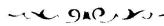


Monseigneur Laflèche



MONSEIGNEUR LAFLÈCHE

Évêque des Trois-Rivières



L'ŒUVRE DES TRACTS

MONTREAL





Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2005.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Monseigneur Laflèche

LOUIS-FRANÇOIS RICHER-LAFLÈCHE naquit à Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans le comté de Champlain, le 4 septembre 1818. C'était le sixième des sept enfants de Louis Richer-Laflèche. L'aïeul venu de France s'appelait Pierre Richer, originaire de La Flèche; d'où le double nom que portent ses descendants et qu'ils se partagent, les uns s'appelant Richer, les autres Laflèche. Arrivé au Canada en 1665, Pierre Richer s'établit à La Pérade en 1671. Sa famille s'y trouve encore.

La grand'mère maternelle du futur évêque des Trois-Rivières, Marie-Anne Gastineau, était née d'une Indienne que le seigneur Gastineau avait épousée dans le Nord-Ouest vers 1750. C'est ainsi que Mgr Laflèche put se glorifier d'avoir du sang sauvage dans les veines.

La mère du jeune Louis-François, Marie-Anne Boisvert, femme énergique et vertueuse, avait reçu, comme sa mère métisse, une excellente éducation au couvent des Ursulines des Trois-Rivières. Elle dirigea de bonne heure les aspirations de son fils vers le sacerdoce. A cinq ans, l'enfant fréquentait l'école du village et se distinguait dès lors par la pétulance de son caractère et la vivacité de son intelligence. Au mois d'octobre 1831, âgé de treize ans, il entra au collège de Nicolet, ayant déjà reçu des leçons de latin de son vieux curé, M. Morin.

A Nicolet, dans le séminaire récemment reconstruit, où les hommes remarquables ne manquaient pas, où le silence des grands pins et des calmes rivières favorisait l'étude, le jeune Laflèche se fit remarquer par son talent, ses succès et sa gaieté charitable. En 1837 il revêtit la soutane et commençait ses études de théologie; il reçut la tonsure le 3 septembre 1838 et les ordres mineurs en 1840. Ordonné

sous-diacre le 27 mai 1843 et diacre deux jours plus tard, il reçut le sacerdoce des mains de Mgr Turgeon le 4 janvier 1844, dans la cathédrale de Québec.

Missionnaire au Nord-Ouest

Pendant six ans M. Lafèche avait été professeur de grammaire et de littérature. Désormais un nouveau champ d'apostolat va s'ouvrir devant lui. A l'automne de 1843, il venait d'être nommé professeur de Rhétorique quand, au mois d'octobre, l'évêque de Saint-Boniface, Mgr Provencher, ancien élève de Nicolet et premier missionnaire de la Rivière-Rouge, vint entretenir la jeunesse du séminaire de l'apostolat des Prairies. Après vingt-six ans d'efforts héroïques, de prières et de sollicitations, il n'avait obtenu pour son immense diocèse que huit prêtres, dont la plupart, épuisés avant l'âge, avaient dû revenir dans l'est du Canada. Le vieil apôtre restait presque seul au milieu des vastes plaines, comme un chêne, disait-il, dans une forêt que la tempête a dévastée. Il n'en fallait pas davantage pour remuer l'âme compatissante et généreuse de M. Lafèche. Il se sentit appelé, il s'offrit. Accepté avec élan par Mgr Provencher, le jeune prêtre, aussitôt après son ordination, s'initia au ministère dans la paroisse de Saint-Grégoire de Nicolet, sous la direction de M. Jean Harper, lui-même ancien missionnaire du Nord-Ouest. Le départ avait été fixé à la fin d'avril.

Durant l'hiver passé dans le Bas-Canada Mgr Provencher avait recueilli des aumônes et obtenu deux auxiliaires, M. Lafèche et M. Joseph Bourassa, de Québec. En outre, quatre Sœurs Grises partaient avec lui, en ce printemps de 1844, pour inaugurer l'œuvre étonnante que leur communauté accomplit depuis ce temps dans l'Ouest canadien.

Le 16 avril, M. Lafèche quitta Saint-Grégoire. Après des adieux attendrissants à sa famille où, écrivait-il plus tard, « il a fallu payer le tribut à dame Nature en versant quelques larmes », il quitte les Trois-Rivières le 19 avril pour Montréal. Le premier jour il se rend en voiture à Maskinongé par des chemins affreux. Le lendemain, il

voyage en canot jusqu'à Berthier, puis, les chemins devenant plus praticables, il reprend la voiture et arrive le même jour, samedi, à Montréal, où, à la demande de Mgr Bourget, il célèbre les offices du dimanche dans l'église Saint-Jacques, qui servait de cathédrale. Les beautés de la liturgie, la chaleur de l'accueil qu'il recevait, plongèrent son âme dans la consolation. M. Bourassa le rejoignit le lundi et l'on s'embarqua à Lachine le samedi suivant, 27 avril 1844, sur deux grands canots de la Cie de la Baie d'Hudson.

Les voyageurs suivirent la route ordinaire qui conduisait aux *pays d'en haut*, par l'Outaouais, la rivière des Français, la baie Georgienne et le lac Supérieur, la rivière La Pluie, le lac des Bois et le lac Winnipeg, enfin la rivière Rouge jusqu'à Saint-Boniface. Le canot de M. Lafèche y arriva le 20 juin, après 55 jours de navigation pénible et dangereuse. Plus d'une fois, aux grandes fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, le missionnaire s'était attendri en songeant aux cérémonies liturgiques qui se déroulaient au séminaire de Nicolet, tandis que son canot franchissait des rapides, luttait contre les flots du lac Supérieur ou était retenu par la tempête sur l'îlot qu'il nomme mélancoliquement le rocher de l'Ennui.

Pendant un an M. Lafèche demeura à Saint-Boniface, étudiant les langues sauvages, tout en desservant les missions des alentours. Au printemps de 1845, il partait pour des postes plus éloignés, mais il revint passer l'hiver à l'évêché, pour suivre les leçons de langue sauteuse que M. Belcourt donnait aux PP. Aubert et Taché, O. M. I., arrivés depuis quelques mois à la Rivière-Rouge.

L'Ile-à-la-Crosse

Le 8 juillet 1846, M. Lafèche et le P. Taché recevaient, la bénédiction de Mgr Provencher et partaient pour aller fonder la mission de l'Ile-à-la-Crosse. C'était un poste de traite situé à quatre cents lieues au nord-ouest de Saint-Boniface, où les sauvages de l'Athabaska apportaient leurs pelleteries. Les deux jeunes prêtres devaient passer là des années inoubliables, s'y liant d'une amitié qui ne devait

jamais se refroidir. Dès leur première rencontre, le jeune F. Taché découvrait dans son compagnon, comme il l'écrivait à sa mère, « un de ces charmants caractères qui gagnent l'estime et l'affection de tous ceux qui vivent avec lui,... un prêtre selon le cœur de Dieu, doué des dons les plus précieux, des qualités les plus aimables ».

Ensemble ils s'embarquèrent sur les barges de la Cie de la Baie d'Hudson. Après deux mois de fatigue on débarquait à l'Ile-à-la-Crosse. Tandis que le P. Taché visitait les malades et les campements éloignés, M. Lafèche restait au fort pour instruire les sauvages qui venaient sans interruption. Les loisirs étaient consacrés à l'étude du montagnais et à la construction d'une demeure. En 1848, un autre missionnaire vint les rejoindre, le P. Faraud, oblat comme le P. Taché, futur évêque comme ses deux compagnons.

Malheureusement la santé de M. Lafèche avait beaucoup souffert de tant de fatigues. Le rhumatisme le réduisit presque à l'immobilité et le rendit boiteux pour le reste de ses jours. Sans trop perdre de sa bonne humeur, il s'attristait de l'impuissance à laquelle il était condamné, quand une lettre de Mgr Provencher lui apporta, durant l'été de 1849, l'ordre de revenir à Saint-Boniface « pour affaires très importantes ». M. Lafèche était nommé coadjuteur du vieil évêque. L'élu fit si bien valoir ses raisons de refuser l'épiscopat qu'on dut les accepter. Mgr Provencher le garda néanmoins près de lui en qualité de vicaire général.

C'est à cette époque, en 1851, qu'il assista au célèbre combat entre les métis et les Sioux. Deux caravanes étaient parties pour chasser le bison des prairies, l'une de onze cents charrettes, qu'accompagnait le P. Lacombe, l'autre de deux cents charrettes, où se trouvait M. Lafèche. Les deux camps étaient à une trentaine de milles de distance quand le plus faible parti fut entouré par une armée de deux mille Sioux du Dakota. Les métis se mirent en défense, rangeant leurs charrettes en cercle, les brancards en l'air, les reliant solidement avec des perches. A l'intérieur de ce camp on avait creusé des trous pour mettre les femmes en sûreté.

M. Lafèche, portant le surplis et l'étole, donna à tous une dernière absolution et les exhorta à se bien défendre. Le combat commença bientôt. La première attaque dura six heures; la seconde, le lendemain, dura cinq heures. Les Sioux se retirèrent, accablés sous une forte pluie, ayant perdu seize de leurs guerriers, attribuant leur insuccès au « manitou » qu'ils voyaient circuler parmi leurs ennemis.

En 1850 Mgr Provencher, désespérant de voir M. Lafèche en état de reprendre les missions lointaines, demandait et obtenait comme coadjuteur le P. Taché, qui n'avait pas encore 27 ans. Sacré évêque en France le 23 novembre 1851, Mgr Taché retournait bientôt à l'Ile-à-la-Crosse et y passait cinq autres années. Quand il revint à Saint-Boniface, en 1857, Mgr Provencher était mort depuis quatre ans et M. Lafèche avait quitté la Rivière-Rouge l'année précédente.

Retour à Nicolet

M. Lafèche avait demandé de revenir au Bas-Canada pour tâcher de rétablir sa santé compromise. A 38 ans, il se sentait presque réduit à l'impotence, du moins « invalide de l'apostolat ». Il revint au séminaire de Nicolet après douze ans d'absence et reprit, à l'automne de 1856, sa carrière de professeur. Il enseigna d'abord les mathématiques, puis la philosophie, puis devint préfet des études. En 1859 il fut nommé supérieur.

M. Lafèche contribua grandement au progrès de son collège en améliorant les constructions, surtout en développant la bibliothèque et les cabinets de physique et de sciences naturelles. Travailleur infatigable, il ajouta à ses travaux ordinaires une active collaboration au *Journal des Trois-Rivières*. C'est alors qu'il publia la série d'articles qui furent réunis en volume en 1866 sous ce titre: *Quelques Considérations sur les Rapports de la Société civile avec la Religion et la Famille*.

Depuis 1852 le diocèse des Trois-Rivières avait été détaché de celui de Québec et Mgr Cooke en était devenu le premier évêque. Celui-ci nommait M. Lafèche grand vicaire en 1857, tout en le laissant au séminaire de Nicolet;

en 1861 il l'appela aux Trois-Rivières pour lui confier une partie de l'administration du diocèse. M. Laflèche voulut se dérober à cette charge, alléguant sa mauvaise santé. Mgr Cooke insista : « Les talents que Dieu vous a confiés, lui écrivit-il, vos grands travaux pour sa gloire, les vertus dont vous avez donné l'exemple, vous désignaient depuis longtemps à notre choix. Mais nos fréquents rapports avec vous, nos dernières entrevues et le vœu unanime du clergé, dont vous méritez à si bon droit l'estime, Nous déterminent à cet égard d'une manière irrévocable. »

M. Laflèche obéit et se rendit aux Trois-Rivières. Les finances diocésaines, grevées par la construction de la cathédrale et compromises par l'insuccès d'une spéculation, devaient attirer ses premiers soins. Sa claire vue des choses et sa parole persuasive déterminèrent le clergé et les fidèles à des sacrifices d'argent qui rétablirent vite l'équilibre et permirent d'envisager l'avenir avec plus de confiance.

Une question délicate s'imposait alors aux autorités du diocèse, celle de l'érection d'un séminaire. A plusieurs reprises, au cours du XIX^e siècle, on avait parlé de transporter aux Trois-Rivières le séminaire de Nicolet. Dès la fondation de cette maison, en 1803, sous Mgr Denaut, la question avait été agitée par le grand vicaire Noiseux. Elle se posa de nouveau en 1825, quand le séminaire dut être reconstruit; il fallut la résoudre quand Trois-Rivières devint ville épiscopale. Pour des raisons que l'on devine facilement, le personnel du séminaire, les citoyens de Nicolet et le clergé de la rive sud, en général, déjà contrariés de ce que le siège du diocèse fût sur la rive nord, s'opposaient énergiquement au transfert de leur maison. La discussion devint particulièrement aigre en 1859 et 1860. M. Laflèche, alors supérieur du séminaire de Nicolet, ne croyait pas le moment venu d'ouvrir un collège classique aux Trois-Rivières. Mais s'il fallait, pour obéir aux directions pontificales, établir un séminaire auprès de l'évêché, il était d'avis qu'il valait mieux y transporter une maison déjà florissante que maintenir, au prix de grands sacrifices, deux maisons qui se nuiraient longtemps. Il indisposait ainsi contre lui beau-

coup de prêtres des deux partis. Mgr Cooke passa outre aux raisons de son vicaire général et le séminaire des Trois-Rivières fut fondé en 1860. Rendu dans cette ville, M. Laflèche aida loyalement les directeurs du nouveau collège à asseoir leur établissement sur des bases solides.

A la fin de 1866 le Souverain Pontife accordait à Monseigneur Cooke un coadjuteur avec droit de succession dans la personne de M. Laflèche. Les bulles, datées du 23 novembre 1866, nommaient celui-ci évêque d'Anthédon, *in partibus infidelium*; le sacre eut lieu le 25 février 1867. Cette nomination fut fort bien accueillie. Désormais Mgr Laflèche fut chargé de presque toute l'administration du diocèse; le 11 avril 1869, Mgr Cooke la lui remettait entièrement, en vertu d'un indult obtenu de Rome.

Les zouaves pontificaux

L'univers catholique était alors douloureusement ému par l'usurpation progressive du domaine pontifical. Avec la connivence des souverains d'Europe, le roi du Piémont, Victor-Emmanuel, s'emparait peu à peu de toutes les principautés d'Italie. Cette conquête, commencée en 1859, se termina par la prise de Rome, en 1870. De toute part, surtout de France, des volontaires s'offraient pour défendre les possessions du Souverain Pontife. Le général de Lamoricière avait constitué ces recrues en compagnies de zouaves. Quelques jeunes Canadiens avaient été se joindre à eux dès le début des hostilités. Mgr Laflèche unit ses efforts à ceux de Mgr Bourget et des autres évêques pour recruter et équiper des soldats du Pape. Une première fois, aux Trois-Rivières, le puissant orateur avait stigmatisé avec une rare éloquence l'usurpation du territoire pontifical. « L'enfer voudrait mettre des chaînes aux mains de l'Épouse de Jésus-Christ, s'était-il écrié. Satan croit, dans son aveugle rage, que si le sol manquait tout à coup à cette Reine des nations, il viendrait plus facilement à bout de la renverser; il croit qu'il finirait par la traîner en esclavage et par l'y étouffer de ses serres tyranniques... Ce qui oppresse le cœur fidèle, ce n'est pas la fureur de l'attaque, ni l'habileté des

ténébreuses manœuvres de Satan; c'est l'ingratitude de ceux qui servent les projets de cet ennemi; c'est de voir l'Église, notre bonne Mère, obligée de se défendre contre les premiers d'entre ses enfants; c'est de la voir humiliée, méprisée, dépouillée, avec préméditation, par des fils qu'elle a tendrement nourris dans ses bras, des fils forts, riches et puissants. La Providence lui avait donné un petit champ d'où elle tirait le peu de bien terrestre nécessaire à son existence, un petit domaine d'où lui venait le modeste vêtement dont elle use, pour paraître en présence des nations. C'était trop aux yeux de ces ingrats! Il fallait lui ravir cette modique propriété et l'ajouter à leurs États, lui mettre sur les épaules les haillons de l'indigence et la forcer à demander son pain. »

En 1868, après la défaite de Garibaldi par Lamoricière, à Mentana, 250 jeunes gens se préparèrent à partir de Montréal pour aller fortifier l'armée du Souverain Pontife. Le 18 février, à la suite d'un triduum prêché dans l'église du Gesù, une foule immense se réunit à l'église Notre-Dame autour des nouveaux zouaves, pour la cérémonie du départ. Mgr Laffèche, déjà considéré comme le plus éloquent prédicateur du Canada, y prononça un discours resté célèbre. Après un résumé des luttes de l'Église dans les siècles passés, après avoir montré le rôle de la race française dans la défense du Saint-Siège, l'orateur cherche la cause de l'acharnement contre Rome dont on est témoin. Cette cause, c'est le libéralisme: « En réalité, toute la lutte du libéralisme contre l'Église se résume dans cette question du pouvoir temporel du Pape. » En enlevant à l'Église la liberté, on espère gêner son enseignement. Il faut donc que les vrais catholiques défendent la liberté de l'Église. Et l'orateur laisse éclater son orgueil de voir que le Canada fait sa part dans cette œuvre glorieuse: « O élite de la jeunesse canadienne, que je contemple présentement dans ce sanctuaire avec tant de bonheur et une si légitime fierté, soldats du Christ, partez maintenant. Allez prendre dans la milice sacrée du Pontife la place que le Canada doit revendiquer au milieu des nations... »

Le Concile du Vatican

Le 7 mai 1868 s'ouvrait à Québec un concile de tous les évêques du Canada. Notre pays ne formait encore qu'une seule province ecclésiastique, dont l'archevêque de Québec était le métropolitain. L'un des buts principaux de ce concile provincial était de créer une autre province ecclésiastique, dans le Haut-Canada. Mgr Lafèche, comme son ami Mgr Taché, n'était pas sans inquiétude sur le sort qui serait fait aux missions de la Rivière-Rouge. Monseigneur Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, avait été député à Rome pour obtenir que le Nord-Ouest restât vicariat apostolique indépendant. Le Saint-Siège ayant remis au concile de Québec la décision de cette question, Mgr Lafèche, de concert avec Mgr Bourget, proposa de constituer dans l'Ouest une troisième province ecclésiastique, avec un archevêque à Saint-Boniface et un suffragant à Saint-Albert. Ces vues prévalurent et le sort des églises de l'Ouest fut fixé.

Un an plus tard, le grand concile œcuménique du Vatican était convoqué à Rome. Il devait s'ouvrir le 8 décembre 1869 et le dogme de l'infaillibilité du Souverain Pontife devait y être défini. Avant l'ouverture du concile des discussions acerbes éclatèrent entre les catholiques sur l'opportunité de cette définition. Les nombreux écrits publiés par le parti d'opposition trouvèrent aux bords du Saint-Laurent des esprits disposés à les accueillir avec faveur. Les idées libérales étaient alors partagées par un groupe de Canadiens qui les poussaient jusqu'à leurs conséquences extrêmes. Même parmi les catholiques sincères plusieurs gardaient de l'ancien régime certaine tendance à diminuer l'autorité pontificale, à circonscrire l'influence religieuse, à séparer le domaine politique de celui de la conscience. Mgr Lafèche, fortement encouragé par Mgr Bourget, combattit ces opinions dans le *Journal des Trois-Rivières*. Profondément attaché aux doctrines et aux directions romaines, il était naturellement opposé à tout ce qui fleurait le libéralisme. Toute sa vie il se donna pour tâche de ramener les esprits aux formes traditionnelles de la pensée catholique.

Invité, comme les autres évêques, à se rendre au concile du Vatican, Mgr Lafèche partit au mois d'octobre 1869. La séance d'ouverture et les grandes assises du concile impressionnèrent fortement son âme si sensible aux grandeurs du catholicisme. Il se fit remarquer par son assiduité aux séances. A son retour, après avoir longuement décrit dans un mandement les solennités auxquelles il avait pris part, il insistait sur l'importance de la définition de l'infailibilité pontificale, « qui demeurera sans aucun doute, disait-il, le grand événement des temps modernes. Pour nous, ajoutait-il, le 18 juillet 1870 demeurera toujours dans notre souvenir comme l'un des plus beaux jours de notre vie, puisque la divine Providence a bien voulu nous accorder l'insigne faveur de siéger en ce jour solennel parmi les Pères du Concile qui ont défini ce dogme fondamental de l'Église catholique. Le vote affirmatif que nous avons donné en cette circonstance sera un sujet de consolation pour toute notre vie. »

L'Évêque des Trois-Rivières

Mgr Cooke était mort le 20 avril 1870. De Rome, Mgr Lafèche avait chargé M. Olivier Caron, grand vicaire, de prendre en son nom possession du siège des Trois-Rivières et de publier le mandement qu'il adressait à ses ouailles à cette occasion. Au retour du concile, le nouvel évêque rendit compte à ses diocésains de la situation où se trouvaient les finances épiscopales. Depuis dix années qu'il gérait les affaires du diocèse, la dette avait été diminuée de plus des deux-tiers. Cependant, il fallait bâtir un évêché et transporter le séminaire dans un local proportionné au nombre toujours croissant des élèves qu'il recevait. Bien que ces projets fussent approuvés du public, l'évêché ne fut construit que dix ans plus tard. Le collège, devenu séminaire diocésain en 1873, faisait cette même année l'acquisition des vastes terrains et commençait les constructions qu'il occupe aujourd'hui.

Dès cette époque, Mgr Lafèche prit l'habitude de publier fréquemment ces belles lettres pastorales, où l'on trouve magistralement exposées les doctrines à l'ordre du

jour, accompagnées de directions claires pour la conduite des fidèles. Les campagnes électorales étaient alors l'occasion des plus graves désordres. Le Concile de Québec, en 1868, avait sévèrement condamné ces abus et recommandé au clergé « de prémunir les fidèles confiés à leurs soins contre les séductions, les scandales et tous les dangers de ces jours mauvais ». Il demandait aussi aux prêtres d'instruire les électeurs de leurs devoirs. Le 10 mars 1871, Mgr Lafèche rappelle et commente ce décret dans une lettre qui eut un grand retentissement. Il devait revenir sur ce sujet à plusieurs reprises.

On parlait beaucoup à cette époque de l'*influence indue* du clergé dans les affaires politiques. Des élections avaient été annulées sous prétexte que des prêtres, dans la chaire ou au confessionnal, avaient exercé leur influence contre des candidats malheureux. Mgr Lafèche se fit constamment l'ardent défenseur de la liberté du clergé dans la direction des âmes. En 1875, une lettre rédigée par Mgr Taschereau, archevêque de Québec, et signée par ses suffragants, contenait ces graves paroles: « Des hommes qui veulent vous tromper vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique; qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'église et à la sacristie et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale. Erreurs monstrueuses, et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine! En excluant le clergé, on exclut l'Église; et en mettant de côté l'Église, on se prive de tout ce qu'elle renferme de salutaire et d'immuable: Dieu, la morale, la justice, la vérité, et quand on a fait ainsi main basse sur tout le reste, on n'a plus à compter qu'avec la force. »

A la suite de cette lettre Mgr Lafèche publia dans le *Journal des Trois-Rivières* une série d'articles, plus tard réunis en volume sous ce titre: *L'Influence spirituelle indue*.

Luttes pénibles

Tous les membres du clergé canadien n'avaient pas alors le zèle de Mgr Laflèche pour proclamer la saine doctrine et combattre le libéralisme catholique. Ce fut la cause de longs désaccords qui empoisonnèrent la vie de l'évêque des Trois-Rivières, comme les dernières années du saint évêque de Montréal, Mgr Bourget. Tandis que Mgr Laflèche accentuait la portée de la lettre épiscopale de 1875, d'autres l'atténuaient considérablement. Ces divergences de vues étaient connues à Rome. L'évêque des Trois-Rivières eut la consolation de recevoir les encouragements du Souverain Pontife dans un bref daté du 28 septembre 1876, qui contenait cette haute approbation: « Nous nous sommes principalement réjoui du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Église, dont on a coutume de pervertir très subtilement la notion pour tromper les fidèles; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes efforcé de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du libéralisme dit catholique. »

Une autre grave question qui divisait alors les catholiques canadiens concernait l'établissement d'une université à Montréal. Les directeurs de l'Université Laval de Québec s'y opposaient, craignant quelque préjudice pour leur propre institution. En 1876, Mgr Laflèche avait été délégué à Rome pour soutenir les vues de Mgr Bourget, qui voulait une université dans son diocèse et qui désapprouvait l'enseignement de quelques professeurs de Laval. La solution apportée à la suite de la visite d'un délégué apostolique, Mgr Conroy, fut la fondation à Montréal d'une succursale de l'Université de Québec.

C'est également à cette époque que Mgr Laflèche eut à subir l'une des plus rudes épreuves de sa vie agitée. Des prêtres de la rive sud du fleuve demandaient à Rome la division du diocèse des Trois-Rivières et l'établissement d'un évêché à Nicolet. Les premières démarches avaient été faites en 1875. Mgr Laflèche n'avait pas eu de peine à démontrer aux autorités romaines que cette division

n'était nullement nécessaire, qu'elle serait même fort nuisible aux intérêts du diocèse, encore incomplètement organisé et chargé de dettes. On revint à la charge en 1877, mais sans succès. En avril 1883, les journaux de Québec annoncèrent subitement que la division du diocèse des Trois-Rivières était décidée. Mgr Lafèche, qui n'en avait pas été averti, partit immédiatement pour Rome. Il en rapporta l'assurance que la division ne se ferait pas avant la visite d'un nouveau délégué. Celui-ci, Mgr Smeulders, assura l'évêque des Trois-Rivières, le 19 avril 1884, que la division ne se ferait pas. Cette nouvelle pacifiante avait été rendue publique quand, le 31 mai suivant, une dépêche de Rome apprit au délégué que, sur les instances de l'archevêque de Québec, la question était de nouveau soumise aux Congrégations romaines. L'année suivante, le 10 juillet 1885, malgré les réclamations de Mgr Lafèche, le diocèse des Trois-Rivières était divisé et celui de Nicolet était constitué.

Ce fut un rude coup pour le vaillant évêque. Il écrivait alors à sa nièce, Sœur Marie du Précieux-Sang, religieuse chez les Sœurs Grises d'Ottawa: « La division du diocèse me cause une peine analogue à celle d'un père qui voit sa famille se séparer. »

Léon XIII avait pris soin d'écarter de sa décision toute apparence de blâme: « Sa Sainteté m'a enjoint, écrivait le cardinal Simeoni, d'assurer votre Seigneurie qu'elle est bien satisfaite du zèle efficace que votre Seigneurie a constamment montré, soit dans sa carrière de missionnaire des sauvages, soit dans l'exercice du ministère pastoral dans le diocèse des Trois-Rivières. »

En communiquant à ses diocésains le décret du Saint-Siège, Mgr Lafèche les exhortait à l'accueillir avec « tout le respect et toute la vénération qu'il convient de donner toujours aux volontés suprêmes du Vicaire de Jésus-Christ ».

Les difficultés du Nord-Ouest

Cependant Mgr Lafèche se remettait courageusement à la besogne dans son diocèse réduit, fondant de nouvelles paroisses, attirant des communautés religieuses, favorisant

l'éducation, s'intéressant aux progrès de l'agriculture et à la colonisation. La formation de ses séminaristes avait toujours attiré toute sa sollicitude. Pendant quelques années, les Jésuites furent appelés à enseigner dans son grand séminaire: Mgr Laflèche, toujours homme d'étude, assistait aux disputes scolastiques et à la discussion des cas de morale, prenait même part aux argumentations. Jusqu'à la fin de sa vie, il se chargea d'un des principaux cours de théologie. Il assistait aux lectures solennelles des notes au petit séminaire et ne manquait aucune occasion d'adresser la parole aux élèves. Presque chaque dimanche, il prêchait dans sa cathédrale, donnant ces homélies qu'on ne se lassait jamais d'entendre.

De nouveaux soucis vinrent bientôt attirer son attention à l'extérieur de son diocèse. Ce fut d'abord la cause des métis du Nord-Ouest qui, exaspérés des procédés dont ils étaient l'objet, s'étaient soulevés contre le gouvernement canadien. Mgr Laflèche avait toujours éprouvé une grande sympathie pour ses anciennes missions. En 1875, il avait obtenu des évêques de la province de Québec une requête au gouverneur général en faveur de Riel et de Lépine, que les Orangistes de l'Ontario poursuivaient comme rebelles, pour avoir assumé l'autorité au Manitoba, en 1870. En 1885, il fit tous ses efforts, de concert avec Mgr Taché et Mgr Grandin, pour sauver Riel de l'échafaud.

De son côté, l'archevêque de Saint-Boniface aimait à venir aux Trois-Rivières « chauffer le même feu » avec son ancien compagnon. Ces deux prélats se consolait mutuellement dans leurs épreuves et s'encourageaient dans leurs travaux. En 1887, Mgr Laflèche se rendit au Manitoba pour la consécration de la cathédrale de Saint-Boniface. Il fut accueilli avec enthousiasme et voulut visiter quelques-unes de ses anciennes missions.

En 1890 la question des écoles du Manitoba allait ouvrir une ère de luttes qui n'est pas encore close. Le gouvernement libéral, violant ouvertement la constitution de 1870, avait aboli le droit des catholiques à leurs écoles séparées, prohibé l'enseignement du français et supprimé le français comme

langue officielle dans la province. Ce fut la grande épreuve de Mgr Taché, que Mgr Lafèche ressentit profondément. Désormais, dans ses discours comme dans ses mandements, le vieil évêque ne perdra aucune occasion de protester contre ce coup de force, d'éclairer les esprits, de dénoncer les conciliations du libéralisme et les funestes compromis des politiciens. Constamment l'évêque des Trois-Rivières assistait son ami de ses conseils et de ses encouragements. Il fut son consolateur dans les jours pénibles qui marquèrent la fin de sa vie et c'est lui qui, au mois de juin 1894, fit l'éloge funèbre du grand archevêque du Nord-Ouest.

Dernières années

Le 25 février 1892 le diocèse des Trois-Rivières célébrait avec une extraordinaire solennité le vingt-cinquième anniversaire d'épiscopat de son évêque. A l'envi on rappelait les travaux anciens du missionnaire, on exaltait l'œuvre considérable accomplie par l'évêque, on louait les qualités qui lui avaient donné un tel prestige dans son pays. Ces solennités devaient se renouveler deux ans plus tard, les 22 et 23 mai 1894, quand on célébra le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du pieux évêque.

La santé de Mgr Lafèche semblait maintenant se raffermir à mesure qu'il avançait en âge. Il en profitait pour poursuivre ses travaux. Il avait assisté aux funérailles de Mgr Taché, il assista également au sacre de son successeur, Mgr Langevin, et continua de partager les luttes que les catholiques du Manitoba devaient soutenir pour leurs écoles. A la suite des élections fédérales de 1896, le premier ministre Laurier avait réglé cette question par un compromis avec le gouvernement de Winnipeg. Voici le jugement que Mgr Lafèche portait sur cet acte, dans une circulaire à son clergé, datée du 11 février 1897: « Je n'hésite pas à vous dire que le règlement n'est qu'un sacrifice sans compensation acceptable des droits et des intérêts de nos coreligionnaires de cette province, ce n'est qu'une lâche et honteuse capitulation accomplie à l'insu des intéressés, dans l'ombre et le secret,

qu'il est de notre devoir de réprouver entièrement et contre laquelle nous devons protester énergiquement. »

Durant l'été de 1898, Mgr Lafèche faisait comme à l'ordinaire sa tournée pastorale, quand, dans les premiers jours de juillet, il se sentit gravement atteint par la maladie. On le ramena en hâte à l'hôpital des Trois-Rivières: « C'est dans ce lit que je vais mourir », dit-il en entrant dans sa chambre. Le mardi, 11 juillet, il régla sa succession temporelle et ses affaires de conscience; le mercredi, il fit ses adieux à son Chapitre, à son clergé, à ses diocésains: « J'ai fait tout ce que j'avais à faire, dit-il, j'ai dit tout ce que j'avais à dire. » Il conserva sa lucidité d'esprit jusqu'à la fin, répétant fréquemment: « Quel bonheur de croire en face de la mort! » Il mourut le 14 juillet 1898, dans la 80^e année de son âge, la 55^e de son sacerdoce et la 32^e de son épiscopat.

Le deuil de la ville et du diocèse, la sympathie générale de tous les catholiques, même de ses adversaires de la veille, montrèrent quelle estime et quelle vénération l'on avait pour le grand évêque qui venait de disparaître. Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis cette mort et le souvenir de Mgr Lafèche reste singulièrement vivace dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Ce qu'on aime toujours en lui, c'est le saint évêque qui parcourait les rues de sa ville épiscopale en égrenant son chapelet, questionnant les enfants, causant avec les vieillards, encourageant tout le monde; c'est l'apôtre énergique, ardent défenseur de la vérité, ennemi de toutes les faiblesses et des lâches compromis; c'est l'orateur entraînant et lumineux, qui instruisait son peuple, formait ses séminaristes, donnait à son clergé des directions sûres et des mots d'ordre irrésistibles, se dressant à la face du pays pour flétrir les lâchetés que la politique imposait. A sa mort on put dire qu'il avait été un grand évêque, un grand orateur et un grand patriote: c'est ce qu'il est resté dans la mémoire de la génération présente, ce qu'il restera au jugement de la postérité, réalisant à nos yeux l'un des plus beaux types de la race canadienne-française.